

déjà quand les premiers colons vinrent ici de France ou d'Angleterre. Ils avaient confiance de pouvoir se procurer de quoi vivre. Ils ne seraient pas venus sans cela et ce crédit réel a toujours augmenté depuis.

Le problème n'est donc pas du tout un problème de possibilités réelles; c'est un problème créé artificiellement par le manque d'argent, par le manque de chiffres ayant le pouvoir de faire bouger les produits et les services.

Il y a donc deux sortes de crédits, monsieur l'Orateur; le crédit réel et le crédit financier.

Le crédit financier est mis au monde par les banques, gagé sur le crédit réel. Par ailleurs, le crédit réel est le travail et le dévouement des générations passées, la science, la technologie, la philosophie accumulés depuis des générations.

Le crédit argent est un titre donnant droit à ces produits et à ces services. Il n'est qu'un simple chiffre gravé sur du métal ou du papier pour l'argent de poche, «contrôlé» par la Banque du Canada pour les émissions, pour un montant d'environ 3 milliards de dollars.

Mais le crédit financier, monsieur l'Orateur, ce sont des chiffres. . .

Monsieur l'Orateur, puis-je vous signaler qu'il est dix heures?

• (10.00 p.m.)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puis-je simplement demander confirmation des travaux de demain? S'agit-il du bill sur les chemins de fer?

L'hon. M. Macdonald: Oui, monsieur l'Orateur, c'est le numéro 24 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, le bill qui traite du financement des chemins de fer Nationaux. S'il reste du temps après que la question aura été réglée, la Chambre se constituera en comité des subsides et examinera les prévisions budgétaires du Service législatif et du Conseil du Trésor.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

L'IMMIGRATION—L'AIDE AUX RÉFUGIÉS TCHÉCOSLOVAQUES

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, notre Chambre et le pays ont beaucoup entendu parler ces dernières semai-

nes de la tragédie—et c'en est une—du Biafra. A entendre les députés de l'opposition, on pourrait conclure que le gouvernement canadien est totalement insensible à la souffrance tandis que l'opposition, elle, n'est que charité et compassion. Les députés de l'opposition savent au fond qu'il n'en est rien. Aucun groupe, qu'il s'agisse d'un parti politique, d'un parti au pouvoir ou de l'opposition, ne possède le monopole de la bonté et de la générosité. Des critiques ont été formulées sur le dossier du Canada au Nigéria. Or quel est ce dossier, monsieur l'Orateur? Tout simplement le meilleur au monde.

Le Canada a été l'un des premiers pays à répondre à l'appel lancé en août dernier. Il a été le seul à mener à bonne fin des négociations avec les deux camps et à dépêcher de l'aide à ceux qui meurent de faim au Nigéria et au Biafra. Il est aujourd'hui le seul à fournir de l'aide aux victimes de cette guerre horrible, grâce aux avions du gouvernement. Voilà les faits.

Le Canada est un des rares pays à faire partie du groupe d'observateurs. Voilà des réalisations appréciables et constructives. Ce faisant, le gouvernement n'a pas succombé à la tentation de se mettre en valeur. En fait, si le Canada a tant fait pour régler des différends internationaux et pour accorder de l'aide, c'est qu'il possède les qualités d'un conciliateur et d'un négociateur, même s'il agit dans l'ombre.

M. Forrestall: Qui a écrit ce discours?

M. Perrault: Ces dernières semaines, alors que nous avons vu des députés exploiter la misère causée par le conflit nigérian à des fins politiques, il est à remarquer que les députés de l'opposition ont presque entièrement fait abstraction du comportement du Canada dans une autre région, qui ajoute à sa réputation de pays soucieux du bien de l'humanité.

Nous avons accompli une œuvre magnifique à l'égard des réfugiés victimes de la crise tchécoslovaque. La façon dont le Canada s'est acquitté de ses obligations lors de cette crise montre que, lorsque l'occasion se présente et que les formalités administratives ou diplomatiques ne font pas obstacle, le gouvernement canadien va au-delà de la générosité et de la compassion que l'opposition dépeint en paroles. Le gouvernement, notamment en la personne du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mérite les louanges du Parlement et de la population du Canada pour le caractère et l'étendue des efforts qui ont été faits pour permettre aux réfugiés qui avaient fui la Tchécoslovaquie en face de l'agression soviétique de refaire leur vie au Canada.